

Découvertes sur les sectes & religions

Trimestriel n° 74 È 1^{er} Juillet 2007

PAF du numéro : 2,50 " - Abonnement : 10 " - Abonnement Internet : 3 "

Commission paritaire : 73373 - Reproduction interdite - Les informations et articles de presse repris dans cette publication n'engagent que leurs auteurs. Impression : Cité des associations de Marseille. Directeur de publication : Didier Pachoud



G.E.M.P.P.I. Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu



P. 2. Les rendez-vous et engagements du GEMPPPI : fête des associations, organisée par la ville de Marseille le samedi 15 septembre de 10h à 19h au parc Borely à Marseille, domaine de la santé (Espace Ethique Méditerranéen, Opsygem), recherche bénévoles

P. 3 - Texte de la conférence du Dr Charles Berliner à l'occasion du colloque franco-belge « MEDECINES ALTERNATIVES en EUROPE : EMPRISE SECTAIRE ? » Organisé par les commissions de l'ÆEM « Ethique et Europe » & « Santé, éthique, Idéologies », la FECRIS et le GEMPPPI à l'Espace Ethique Méditerranéen (EEM) - Hôpital Adultes de la Timone . Marseille, le 5 mai 2007

P. 12 - La biologie totale. Par Nadine de Vos - SPS n° 274, octobre 2006
<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article711>

P. 14 - Revue de presse

Breuss,
Coaching,
Cesnur,
Benny Hinn,
La France en Action,
Mouvement du Graal
Sophia-analyse,
Satanisme et néo druidisme
Témoins de Jéhovah

P. 20 - programme du colloque national à venir

Principes d'assujettissement et d'influence par des mécanismes mentaux

Manipulation mentale : approches thérapeutique et éthique
samedi 6 octobre 2007 à partir de 9h00

Lieu : Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital adultes de La Timone
264, rue St Pierre 13005 Marseille - (www.medethique.com)

Avec Jean Léon Beauvois, Françoise Chalmeau, Eric Dudoit, Roland Gori, Pierre Le Coz, Martine Maurer, Jean Michel Monroy, Philippe Jean Parquet, Jean Luc Swertvaegher.

Editeur : GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20
gemppi@wanadoo.fr - ☎ 04 91 08 72 22 - <http://www.ifrance.com/sectes-info-gemppi/>

Les rendez-vous et engagements du GEMPPI

Le GEMPPI tiendra un **stand d'information** et d'accueil lors de la **fête des associations, organisée par la ville de Marseille le samedi 15 septembre de 10h à 19h au parc Borely à Marseille**, allée principale à l'entrée du parc.

Venez nombreux, plus de 200 associations y présenteront leurs activités, spectacles, ETC

DOMAINE DE LA SANTE

Le GEMPPI pilote depuis 2003 la commission « Santé, éthique, idéologies » de **l'Espace Ethique Méditerranéen** (www.medethique.com), à l'hôpital de La Timone (Marseille). Cette commission est composée de professionnels de la santé et des sciences humaines, de médecins, de juristes et de responsables associatifs. Elle étudie les médecines ou thérapies non conventionnelles en les soumettant à un questionnement éthique et critique au fil des demandes de **éclaircissement** qui lui sont adressées. Vous aussi vous pouvez adresser à cette commission en contactant le GEMPPI pour la questionner ou participer à sa réflexion.

Le GEMPPI apporte sa collaboration à **OPSYGEM**, centre animé par des professionnels de santé et offrant au public des alternatives sérieuses et sans risques aux multiples offres de développement personnel et aux médecines parallèles donnant souvent lieu à des dérives sectaires ou thérapeutiques.

Si l'un de vos proches a un engouement pour les stages de développement personnel pour les méthodes de soins plutôt *new age*, vous pouvez l'adresser à OPSYGEM où il devrait trouver des réponses à ses besoins sans courir les risques afférents à ce genre de démarche. Pour cela contactez le GEMPPI.

LE GEMPPI RECHERCHE

Des bénévoles désirant faire un travail de journalisme non professionnel sur médias support papier et / ou audio visuel

Médecines alternatives en Europe : emprise sectaires ?

Colloque franco-belge organisé par les commissions de l'EEM « Ethique et Europe » & « Santé, éthique, Idéologies », la FECRIS et le GEMPPI à l'Espace Ethique Méditerranéen (EEM) - Hôpital Adultes de la Timone .
Marseille le 5 mai 2007.

Texte de la conférence du Dr Charles Berliner

de l'Association des victimes de pratiques illégales de la médecine (1) à Bruxelles.

INTRODUCTION

Depuis mon exposé de 2004 ici à Marseille au colloque de la FECRIS , la situation en Belgique ne s'est pas améliorée.

- 1) les praticiens indécents paraissent se multiplier y compris dans le milieu médical. Et pour cause ils sont les seuls à offrir de mauvaises réponses aux vraies questions que nous nous posons.
- 2) Les médecins radiés continuent à diffuser leurs idées en utilisant leur titre de docteur en médecine qui ne pourra jamais leur être retiré.
- 3) Les Conseils de l'Ordre sont des structures lourdes qui ne peuvent pas répondre à l'urgence et dont les décisions ne sont pas selon moi assez dissuasives. En outre les sanctions ne sont jamais communiquées à l'ensemble des confrères !
- 4) Une loi votée en 1998 qui reconnaissait 4 médecines parallèles n'a pas atteint ses objectifs.

On retrouve les mêmes incertitudes quant à la valeur des formations et il n'existe toujours pas de code de déontologie. Enfin dans les témoignages recueillis, je constate encore beaucoup de dérives chez les ostéopathes

Ma conférence commence par le cas du Dr F, un inconditionnel de Hamer.

Comme en 2004 j'exposerai dans un premier temps les faits et ensuite je les commenterai. Ensuite ce sera au tour de Louis V, le représentant officiel de Claude Sabbah en Belgique dont on attend avec impatience le procès à Liège. Dans un style plus léger je vous parlerai de la comtesse d'Ursel et à travers elle de l'intérêt que porte l'aristocratie aux médecines parallèles

Et si il me reste encore du temps,

A) je vous donnerai des nouvelles du Dr Guéniot, cet homéopathe lillois représentant de la secte du Graal, qui suspendu pendant 3 ans, est venu s'installer en Belgique à 20 km de Lille.

B) je vous parlerai du drame familial provoqué par une psychogénéalogiste lilloise, Josie Kromer

C) Je vous rappellerai l'avertissement de l'OMS de 2004 et à titre d'exemple les niveaux de métaux très élevés découverts dans les plantes utilisées en médecine ayurvédique

D) La religion musulmane produit elle aussi des monstres comme en témoigne cette histoire dramatique survenue à Bruxelles il y a peu.

Le Docteur F

Il exerce la médecine générale en Belgique de puis le début des années 70

A partir de 1979, il devient **homéopathe uniciste**.

*Il est l'un des premières adeptes de **Hamer** en Belgique au début des années 1990.

*Membre probable **du Cercle des Amis de Bruno Gröning** dont on connaît l'intérêt pour les théories de Hamer

*Adepte d'une théorie attribuant aux **groupes sanguins** une incidence dans les maladies. Cette théorie sans le moindre fondement scientifique est notamment répandue en Europe francophone par un psychologue belge. Ce dernier porte une grande estime au Dr F.

*Son papier à l'entête d'une citation de Rabindranath Tagore « dans ce laborieux monde tien, tumultueux de labeurs et de luttes, parmi la agitation des foules me tiendrai je devant TOI FACE A FACE »

*Très connu pour son implication dans le **Renouveau Charismatique** (notamment dans le groupe Epistola où il bénéficie d'une excellente réputation !)

*Soutenu par le PPH cad **les pédiatres pratiquant l'homéopathie**.

En **1996**, condamné à la radiation. Mais cette sentence est commuée en appel, en suspension de 6 mois ! La plainte concernait une patiente atteinte d'une **tumeur cancéreuse du sein**. Tumeur qu'il avait « traitée » selon les préceptes de Hamer.

Mais **déjà en 1994**, je recevais le témoignage suivant d'un consoeur à son sujet. Un homme d'une cinquantaine d'années professeur de religion dans un lycée bruxellois souffre d'un **cancer de la mâchoire inférieure**. Encouragé par le Dr F, il refuse tous les traitements classiques. Son cancer est en train de « guérir » grâce aux bons soins du Dr F. Et pour cause il est acquis aux explications du Dr F à savoir que son cancer est secondaire à des difficultés conjugales et qu'il doit divorcer. Le patient est soigné par levure et vitamines. Il voit toutes les semaines le Dr F qui lui dit qu'il ne faut rien faire, que c'est en train de guérir. Toutefois devant la consoeur qui l'a consulté, il reconnaît présenter des difficultés à articuler, à avaler et un fort amaigrissement. A l'examen, elle découvre une tumeur de 6 cm ulcérée. Il existe au niveau du menton un orifice par laquelle sortent continuellement des fragments d'os : ce phénomène est interprété par Hamer comme un signe de guérison ! Le corps rejette le cancer !

Lors d'une conversation téléphonique la Dr F apporte quelques éclaircissements. Il suit ce patient depuis 1993. « Il va beaucoup mieux depuis qu'il s'en occupe ; les patients soignés dans les hôpitaux ressortent les pieds devant ; beaucoup de choses fausses sont enseignées pendant les études de médecine ». Il ne faut à son patient aucune contrariété, aucun stress. Il a pratiqué chez son patient des bilans électrolytiques et l'a accompagné à l'hôpital pour une transfusion. Dans ses conclusions ma consoeur écrit: Ce médecin est tout à fait « illuminé ». Il isole ce patient des autres médecins et de la médecine classique et le maintient dans la plus totale ignorance.

Par hasard je retrouve la trace de ce patient dans un article paru dans un journal médical. J'y apprend que sa tumeur saigne de temps en temps et qu'il est dénutri suite aux difficultés d'alimentation

L'examen stomatologique est catastrophique. Le traitement qui lui est proposé dans l'hôpital universitaire est refusé par le médecin traitant. Après 48 heures le patient fait une sortie exigée et il décède 1 mois après sa sortie.

Si ce type de tumeur est diagnostiqué précocement le traitement chirurgical seul peut suffire à assurer la guérison

Un témoignage de madame L (en 2000) apprend que le Dr F serait membre du Cercle des Amis de Bruno Gröning. Bien qu'étant resté son amie, elle a cessé d'être sa patiente lorsque celle-ci lui a refusé des antidouleurs justifiés par des douleurs temporo-mandibulaires. **Raison de son refus ? Interférence avec le traitement homéopathique**

Le cas le plus récent est celui de **Mme B** 75 ans. Soignée par le Dr F depuis 15 ans. Ils se sont rencontrés dans le cadre du **Renouveau Charismatique**. F organise chez lui toutes les semaines une réunion à caractère religieux pour ses patients. Le mari de Mme B a développé une leucémie en 1993. F le convainc d'aller consulter avec lui le Dr Hamer en Allemagne. Il en revient fou furieux et reprend son médecin classique initial. Il décède en 1996.

Le 12 juin 2000, Mme B développe des pertes de mémoire ; elle ne comprend plus ce qu'elle lit. Elle présente des troubles de la vue, de la parole et de l'équilibre. **Sous la pression de la famille**, le Dr F rédige une demande pour un scanner du cerveau **sans** produit de contraste. Ce scanner qui montre de plus en plus une importante tumeur cérébrale est interprété par le Dr F comme « un œdème du cervelet sans importance dû à un conflit dont la solution amènerait la guérison ». Il rend le fils de madame B responsable de ce conflit ! Le lendemain du scanner, son fils retrouve sa maman dans son appartement dans l'obscurité avec un sac rempli de glaçons sur la tête. Elle a reçu comme consigne de traitement de pleurer abondamment et de se refroidir la tête. Pour diminuer l'œdème cérébral !

Contactée par la famille, F accepte à contre cœur et après 15 jours perdus de faire hospitaliser sa patiente non sans avoir traité les neurologues de « **contemplatifs qui ne pourraient lui donner que de l'aspirine** ». La neurologue de garde est troublée lorsque son confrère lui enjoint :

*De ne pas faire d'exams complémentaires

*Pas de traitement

***De la maltraiter et de lui faire faire pipi pour la faire beaucoup pleurer !**

Très rapidement après son hospitalisation Mme B renie définitivement le Dr F.

Une biopsie révèle la nature de la tumeur : glioblastome de haut grade c'est à dire une des tumeurs les plus rapidement mortelles. Elle décède en décembre 2000

Quelles sont les erreurs commises par le Dr F ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1) il n'a pas donné les meilleurs soins2) il a omis de proposer les investigations et traitements adéquats3) il a mêlé inopportunistement des relations amicales et spirituelles et les impératifs de sa pratique médicale4) il a abusé de sa liberté thérapeutique, notamment en tardant à l'hospitaliser5) il a marqué son opposition aux investigations et traitements |
|---|

Le Dr F a été condamné à la radiation. Cette peine a été ramenée à une suspension de 6 mois en appel !

Commentaires

1) Le conseil de l'Ordre des Médecins n'a pas les réponses adéquates.

a) Trop lent dans des situations qui demandent des mesures rapides

b) Des sanctions beaucoup trop faibles eu égard à la dangerosité de certains confrères.

2) Le cas du Dr F est exemplaire

- a. Il a certes des qualités humaines. Sa foi religieuse, son passé humanitaire, son travail dans des associations d'aide, son caractère relativement désintéressé auraient pu en faire un médecin exceptionnel.
- b. Mais il se prend de **homéopathie uniciste** qui représente la fraction la plus « fondamentaliste » de l'homéopathie.
Cette évolution vers une médecine qui ne correspond pas du tout à son cursus universitaire prouve qu'une formation classique n'est jamais une garantie absolue.
L'attitude du Dr F est d'autant plus surprenante qu'il continue à suivre des recyclages réguliers en médecine classique qui l'autorisent à porter le titre belge de médecin accrédité
- c. Et surtout il devient l'un des premières adeptes de Hamer en Belgique. Dont il adopte et applique les théories avec un manque total de esprit critique
Comme son maître, il ôte à ses malades atteints de maladies graves toute chance de guérison.
- d. Il coupe ses patients de tout contact avec la médecine conventionnelle et lorsqu'il doit y avoir exceptionnellement recours, il accompagne ses patients dans les hôpitaux.
- e. Usant très vite de familiarités, il noue avec ses patients des relations très étroites qui lui assurent un ascendant très important sur eux. Il se comporte comme un gourou médical néfaste.
- f. Il ne tient pas compte des sanctions prises à son encontre.
- g. Il fait partie cette petite centaine de médecins belges qui pratiquent une médecine charlatanesque

Le CAS DE LOUIS V.

Ce texte reprend de très larges extraits à un article rédigé par Pascale Gruber dans le Vif l'Express.

Ses anciens collègues du centre de guidance de Malmédy ont gardé une image plutôt positive de cet homme de 48 ans assistant social devenu psychothérapeute. Pourtant, Louis V. a des ennuis. De gros ennuis. De source sûre, LV serait **impliqué dans 4 affaires sérieuses dont 3 avec décès**. En 2004, l'instruction était presque terminée ! En mai 2007 le procès n'a pas encore commencé !

Les faits :

En **2003**, une famille de Eupen dépose plainte contre lui. Quand leur épouse et leur mère a commencé à fréquenter le cabinet de psychothérapie de Louis V., elle se savait atteinte d'un **cancer de l'estomac** diagnostiqué en 2002 .Elle devait subir une intervention chirurgicale et un rendez vous avait été pris à cet effet dans un hôpital universitaire bruxellois. Or, racontent ses proches, **suite aux conseils reçus pendant sa thérapie chez Louis V., elle a refusé tout traitement sérieux**. Et opté en lieu et place pour une séance de psychothérapie hebdomadaire, des poudres de cuivre et des gouttes. Son état s'aggrave inévitablement. L'augmentation du volume de son abdomen (dû à la présence de liquide) est interprétée comme un signe de guérison. Lorsqu'elle devient incapable de marcher, c'est Louis V. qui vient la voir à domicile. Il interdit les visites des frères, sœurs et amies de la victime et provoque une fracture familiale. Elle sera finalement hospitalisée à un stade terminal. Le bilan confirmera la généralisation de son cancer gastrique. Elle reçoit des transfusions et de la morphine et après une semaine rentre chez elle où elle va décéder rapidement. Louis V. demandait un euro par minute plus les frais de déplacement Elle lui aurait donné 2500 euros en 5 mois.

Louis V était au moment de son inculpation le représentant officiel de Claude Sabbah pour la Belgique. Depuis , ce poste a été attribué à une autre personne.

En 2004 la juge d'instruction M. R. a inculpé Louis V. de **pratique illégale de la médecine (et, accessoirement, d'attentat à la pudeur)**.

Mais, pour lui, le pire est peut-être à venir : après une perquisition menée à son cabinet, **les dossiers de 4 autres clients, tous décédés**, ont été saisis par les enquêteurs. « Un médecin légiste examine actuellement ces différents dossiers, explique le premier substitut au Procureur du Roi au palais de justice de Liège. Il semble en effet que le psychologue expliquait à ses patients que **leurs graves problèmes de santé provenaient de problèmes relationnels, qu'un traitement psychologique allait permettre de les résoudre et, donc, de les guérir**. Selon les témoignages recueillis auprès de proches, il assurait aussi que toute dégradation de santé de la personne était normale. »

Exemples :

Ne plus être capable de marcher ? Une preuve de l'efficacité du traitement. Cracher du sang ? Le signe qu'une tumeur « se vide » ! « Un médecin légiste est actuellement chargé d'objectiver les conséquences de conseils d'arrêts de traitements qui auraient été prodigués, et qui pourraient avoir entraîné des pertes de chances de guérison. **Au moins deux témoignages font état de pressions énormes pour que les clients cessent tout traitement.** » Selon ces récits « **les malades revenaient persuadés, vraiment convaincus que tout allait s'améliorer pour eux. Ils étaient parfaitement en confiance** ».

Assemblés, ces divers éléments d'enquête pourraient donc mener au moins à un autre chef d'accusation : celui de **homicide involontaire par défaut de prévoyance**.

« Ces affaires me semblent être, hélas, l'histoire de catastrophes annoncées », remarque le Dr Charles Berliner. Voilà des années, déjà, que ce fondateur de l'Association des victimes de pratiques illégales de la médecine (1) se bat pour dénoncer les dérives de diverses pratiques et philosophies médicales. Sur son répondeur téléphonique, Louis V. se présente comme le contact de Claude Sabbah en Belgique (par téléphone, il se définit comme son organisateur de conférences), un homme aux théories bien connues par le Dr Berliner.

Les thérapies préconisées par le français **Claude Sabbah**, conférencier, formateur, psychologue et docteur en médecine (ce qui lui donne un crédit certain) sont celles de la « **biologie totale** ».

La maladie, explique-t-il en substance, ne serait jamais le fruit du hasard. Il s'agirait d'un transposé exact, au niveau de notre corps, d'un conflit psychologique émotionnellement ingérable. Le rôle du thérapeute consisterait donc à trouver la cause de la pathologie (elle peut se découvrir aussi dans l'histoire de la famille du patient, en remontant plusieurs générations) et donc son sens. Un « décodage psychobiologique » permettrait alors de « débrancher » les cellules malades, de les « déprogrammer » et d'atteindre une véritable guérison. En gros, ce que la tête a fait, la tête le défera, au prix cependant de la conviction absolue que cela est possible.

Mine de rien, la théorie a de quoi séduire. D'abord, elle ne se fonde pas entièrement sur du vent. « Aucun médecin sérieux ne viendrait nier le poids du psychosomatique dans les maladies. On sait à quel point âme et corps sont liés et combien il est important de prendre en charge la personne dans sa globalité. Mais sans exclusive et en se rappelant qu'il faut de grandes compétences pour traiter du psychisme ».

Claude Sabbah est un homme prudent : officiellement, **il ne déconseille pas la poursuite des traitements en cours**. Louis V., de même. « **Je n'interviens jamais au niveau des traitements médicaux, assure-t-il, car cela ne relève pas de mon domaine** (NDLR : selon le premier substitut, un scanner de client a cependant été retrouvé chez lui). Si on me pose des questions à ce sujet, je renvoie donc toujours aux médecins traitants. De même, quand je constate qu'une personne refuse une hospitalisation, j'essaie de savoir pour quelles raisons elle le fait, afin de pouvoir lever ses angoisses. Je n'incite donc personne à cesser ses traitements, bien au contraire. Mais, c'est vrai, **je ne refuse pas mon aide à quelqu'un qui les rejette.** »

Louis V. prend même du recul par rapport à la « biologie totale » : « Il n'y a pas que le psychisme, plusieurs facteurs peuvent intervenir, dit-il. D'ailleurs, même si la maladie est liée

au psychisme, on ne parvient pas toujours à se changer et à modifier les choses : il ne faut donc pas se priver de traitements médicaux. » Dont acte.

Il reste que ce discours diffère quelque peu d'un témoignage recueilli par une personne ayant assisté à un cours donné par ce psychothérapeute en 2001.

Ce soir-là, la centaine de personnes qui se étaient déplacées pour entendre Claude Sabbah étaient déçues : les organisateurs avaient annoncé qu'il ne pouvait finalement être présent. **Louis V.** allait donc le remplacer (le prix d'entrée avait été baissé de moitié et, exceptionnellement, le prix des cassettes de Sabbah, aussi).

Dans la salle, ce témoin a pris des notes, reflets les plus fidèles possibles des propos tenus. Les voilà :

« Aucune maladie n'a de cause physique organique, expliquait Louis V. Toutes ont leur origine dans le passé propre de l'individu ou dans le passé de ses ancêtres, car le corps garde la mémoire des événements. La maladie se déclenche en situation de stress trop important ou trop long. Pour l'arrêter, il faut en comprendre le pourquoi. A partir du moment où on comprend, cela arrête le mal. S'il y a un reste de maladie, c'est qu'il reste quelque chose d'incompris. Les traitements médicaux soignent, mais ils ne guérissent pas. Quand on guérit de l'intérieur, il n'y a plus besoin de traitement. »

Toujours lors de cette conférence, Louis V. a détaillé ses explications. **« Ce qui est dangereux pour les cancers, ce n'est pas la maladie elle-même, c'est l'angoisse. C'est pourquoi il faut arrêter les traitements. Pour guérir, il faut, primo, la certitude de guérir. Ensuite, il faut résoudre son conflit. Et puis, si possible, trouver une raison de vivre. Une personne qui se sait atteinte de polyarthrite a compris qu'elle ne va pas en mourir. Par contre, si on dit à quelqu'un qu'il a un cancer des os, cela va déclencher une mort rapide car la personne va concevoir une peur terrible de mourir : c'est l'impact de la représentation de la maladie qui fait mourir, et non l'affection elle-même. »**

Les enquêteurs liégeois devront déterminer si, dans son cabinet de consultations, Louis V. a été plus « prudent » ou moins affirmatif que face à un public assez largement convaincu du bien fondé des théories de Sabbah dont il se faisait le porteur. Une « attestation sur l'honneur d'engagement à cesser une radiothérapie », écrite et signée par un de ses clients, a en tout cas été retrouvée parmi ses papiers.

Les affaires comme celles de Louis V. arrivent rarement devant un juge. Elles sont délicates, complexes. Ainsi, **il est toujours aisé d'arguer que chacun est libre de se soigner à sa guise.** Et bien moins facile de prouver que certaines théories incitent ou encouragent les malades à cesser les traitements basés sur une médecine « scientifique ». De même, ceux qui tentent d'alerter les patients des dérives possibles de certaines thérapies passent souvent pour des « rétrogrades » ou, pis encore » se voient accusés d'être les « suppôts » de l'industrie pharmaceutique ou des hôpitaux. « Pourtant, des médecines douces ou, comme dans ce cas, des pseudo-psychothérapies, appliquées à des maladies graves, deviennent des médecines dures. **Les malades, déjà fragilisés, sont les victimes prévisibles et inévitables de l'engouement actuel pour certaines théories.** En Belgique, plus de 600 thérapeutes (en très grande majorité, des paramédicaux) auraient suivi des formations en biologie totale. Et nul ne peut dire ce qu'ils en font ou ce qu'ils disent, entre quatre yeux, à leurs clients.

Exemple d'un traumatisme psychologique grave et irréversible induit par une thérapeute adepte de la biologie totale et de la psychogénéalogie

Le cas de la famille D. (Josie K. le Dr G., biologie totale)

Ou comment une pharmacienne de 40 ans encouragée par son médecin traitant, adepte de Hamer, a été séduite par Josie K. une lilloise adepte de la psychogénéalogie.

Cet intérêt a débouché sur une psychothérapie personnelle. Cette jeune femme jusqu'alors en très bons termes avec ses parents, s'est laissée convaincre par sa thérapeute qu'elle avait été l'objet d'abus sexuels durant son enfance. Depuis, plus aucun contact. Famille brisée à tout jamais. Les parents clament leur innocence en vain. Ils ont depuis rejoint les associations de terrain. Le compagnon de cette psychothérapeute française est le Dr G avec lequel je me suis entretenu 10 ans plus tôt. J'avais en effet appris qu'un patient du Dr G. avait été hospitalisé à 2 reprises pour une maladie de Hodgkin et qu'il était mort par refus de tout soin. Intrigué je me suis entretenu avec le médecin traitant le Dr G. Il m'avait alors conseillé la lecture d'un livre contestant les théories cancérologiques en vigueur. J'ai appris par la suite qu'il avait été l'un des premiers sympathisants du Dr Hamer en Belgique.

Le rôle de l'Union Européenne

(la commission de la Santé et la reconnaissance des médecines parallèles).

L'UE dont la commission de la Santé a été longtemps dirigée par l'écologiste belge Paul Lannoye a encouragé ses pays membres à reconnaître les médecines parallèles. C'est grâce à cette directive que la Belgique a reconnu officiellement 4 médecines parallèles en 1998. D'autres médecines parallèles devaient suivre, dont l'anthroposophie. Selon cette commission : « Donner un cadre légal aux médecines non conventionnelles et à leur exercice est chose difficile mais préférable au laxisme. Pour les patients la meilleure garantie est dans une profession bien formée et consciente de ses limites, structurée avec une déontologie et d'autocontrôle. »

L'avertissement de l'OMS en 2004 relatif aux risques des médecines parallèles

Cri d'alerte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS): les médecines douces et les médicaments traditionnels ne sont pas aussi exempts de risques pour leurs utilisateurs qu'on l'imagine. En effet, de plus en plus de réactions indésirables sont enregistrées après le recours à des traitements alternatifs. Pneumothorax, paralysies, hémorragies ... seraient au nombre des problèmes recensés. Comme tout prescripteur de traitement, la médecine douce et/ou alternative doit être pratiquée par une personne compétente et diplômée.

A titre d'exemple :

WASHINGTON, 14 déc 2004(AFP) **Des niveaux potentiellement dangereux de plomb, de mercure et d'arsenic ont été découverts dans une dizaine de traitements médicinaux à base de plantes importés aux Etats-Unis et provenant d'Asie du sud est**, selon une étude publiée mardi par des scientifiques américains. Sur 70 produits, fabriqués selon la médecine ancestrale d'origine indienne, Ayurveda, analysés par ces chercheurs, 14 (20%) avaient des teneurs en plomb, mercure ou arsenic bien supérieures aux limites fédérales. Cette équipe de médecins, conduite par le Dr. Robert Saper de l'école de médecine de Boston, a comparé les doses quotidiennes de ces traitements Ayurvédiques recommandées par leurs fabricants aux normes fédérales s'appliquant à ces métaux lourds pour évaluer les risques potentiels d'empoisonnement. Les 14 produits potentiellement dangereux sont fabriqués par onze firmes toutes situées en Asie du sud est, ont précisé ces chercheurs dans un article paru dans la revue médicale JAMA, "Journal of the American Medical Association", datée du 15 décembre. Certains traitements Ayurvédiques utilisent des métaux lourds mélangés à des extraits de plante pour soigner notamment l'arthrite et le diabète. Ils sont vendus aux Etats-Unis dans les chaînes de magasins de produits

diététiques et des épiceries indiennes. Ces chercheurs ont entrepris leur étude après que des cas d'empoisonnement au plomb eurent été signalés aux centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies infectieuses de 2000 à 2003. Toutes ces personnes prenaient un de ces traitements Ayurvédiques. "Bien que l'on ne sache pas combien de personnes consomment ces produits à haute teneur en métaux lourds, il y en a probablement un nombre important (aux Etats-Unis et dans le monde) à être potentiellement en danger d'empoisonnement", a jugé le Dr. Saper.

Selon lui, **"les autorités de la santé publique et les organisations communautaires devraient envisager de publier des mises en garde pour les utilisateurs de ces traitements, rappelant que les produits diététiques ne sont pas réglementés comme des médicaments aux Etats-Unis."**

Aux yeux de la loi américaine, c'est à la FDA (Food and Drug Administration), l'autorité de réglementation des médicaments et des produits alimentaires, de démontrer leur nocivité avant de pouvoir les retirer du marché. Ces chercheurs estiment que **tous les compléments alimentaires importés devraient être obligatoirement testés pour évaluer leur teneur en métaux lourds.**

Ils ont également indiqué qu'environ 80% de la population indienne utilise les traitements d'Ayurveda pour se soigner. Cette médecine, qui remonte à plus de 2.000 ans, se fonde surtout sur les plantes.

Le cas de la comtesse Sophie d'Orsel,

Belga 29 11 06. La quarantaine, très catholique, éprise de musique classique Son mari aurait fait un cancer du poumon (pas de preuve objective) dont il aurait été guéri par des traitements alternatifs. Depuis elle veut venir en aide aux cancéreux en leur proposant des traitements qui ne sont pas exactement ceux de la médecine classique. Elle est convaincue que pour guérir un cancéreux il faut surtout relever son immunité spirituelle. Pour récolter des fonds, elle invite toute l'aristocratie belge à de prestigieux concerts de musique classique et avec les fonds récoltés elle organise dans son château, des réunions « scientifiques » auxquelles elle invite un certain nombre de médecins belges qui peuvent discuter de leurs cas à problèmes avec un médecin consultant suisse le Dr Schenk.

Après le décès de ce dernier c'est le Dr Lagarde qui prend le relais. Ce médecin français est illustré il y a déjà bien longtemps par un test qui permettait selon lui de détecter les cancers. Test qui a toujours été réfuté par la médecine sérieuse. Il figure évidemment en bonne place dans tous les ouvrages traitant des médecines parallèles. Interdit de pratique en France il consulte près de Venise et fait état d'une spécialisation en cancérologie obtenue auprès du Dr Lucien Israel. Il est l'ami du Dr Simonton, l'inventeur américain d'une méthode qui porte son nom, censée aider les patients cancéreux. Quel est le lien entre ces 3 personnes ? Leur foi religieuse. Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir que l'association de la comtesse était associée à ACC ! Un mouvement désigné comme secte dans le rapport parlementaire français de 1995 et qui offrait à ses adeptes des traitements anticancéreux totalement inefficaces (le fameux sérum Naessens notamment)

Guérir sans risques ou le livre écrit par un médecin homéopathe belge (1988)

Pour lui, l'homéopathie dans les affections aiguës est remarquable

- 1)son action est précoce
- 2)elle abrège la maladie
- 3)la convalescence est courte
- 4)les récurrences sont rares
- 5)les complications sont exceptionnelles

L'homéopathie est pratiquée en 1988 par 2000 médecins en France et en Belgique.

Beaucoup font de l'homéopathie leur pratique essentielle ce qui n'est plus le cas actuellement.

L'homéopathie donne au médecin une arme généralement plus sûre que les remèdes les plus récents.

L'attrait croissant pour les médecines parallèles est classiquement dû à

- 1) à la meilleure qualité de leur écoute,
- 2°) à l'absence d'effets secondaires,
- 3°) aux lacunes de la médecine occidentale
- 4°) à la sur-technologie qui n'est pas la panacée universelle

5°) une cause moins connue

Les graves problèmes financiers que rencontrent les ministres de la santé dans nos pays développés les obligent à favoriser l'émergence de pratiques de santé moins onéreuses pour les deniers publics.

La reconnaissance de 4 médecines parallèles en Belgique en 1998 va dans ce sens de même que les sommes (assez modestes) octroyées par les caisses de sécurité sociale à leurs assurés pour les encourager à bénéficier de ces thérapies parallèles.

Cette politique visant à réduire le gouffre de la sécurité sociale est indirectement et inconsciemment soutenue par des médias ciblant une clientèle féminine toujours friande de Médecines parallèles.

Même les associations de consommateurs réalisent des enquêtes qui leur sont favorables. En terme de « indice de satisfaction » et d'économie. Pour rappel, c'est la commission santé de l'Union Européenne dirigée à l'époque par le député belge Paul Lannoye, un écologiste très favorable aux médecines parallèles qui est parvenu à faire voter un texte dans les années 1990 qui encourageait les membres de l'Union à reconnaître ces médecines. C'est ce même Paul Lannoye qui organisera en 2002 un colloque sur les vaccins. Colloque qui bien que se voulant objectif, émettra un avis très critique sur ce mode de traitement. Le ministre de la Santé B. Kouchner en suspendant temporairement la vaccination obligatoire contre l'hépatite B a évidemment fait le jeu de farouches opposants à la vaccination.

La multiplication de praticiens de la santé incompetents échappant à tout contrôle
Le retour à une médecine obscurantiste
La réintroduction de la spiritualité dans le médical
Sont quelques facteurs parmi d'autres qui exposent les malades à des accidents qui seraient évitables si .

Notre intérêt pour cette problématique dépasse le cadre des sectes.

La secte présente toutefois dans ce domaine au moins deux caractéristiques intéressantes :

1. les ex-adeptes nous livrent des témoignages de grande valeur sur les pratiques de santé auxquels ils ont été soumis durant de longues années.

Et pour nous qui tentons de venir en aide aux victimes, ces témoignages accablants sont des arguments de la plus grande importance notamment d'un point de vue juridique.

2. La secte sert de laboratoire d'essai à des pratiques de santé atypiques. L'idéologie de la secte suscite ce genre de pratiques et l'isolement social de ses membres leur ôte tout esprit critique.

Que pouvons-nous faire ?

1) Le CIAOSN (Centre d'information sur les associations et organisations sectaires nuisibles . Ministère belge de la justice) a produit en 2006 un folder sur le thème sectes et santé qui a connu un vrai succès . Mais cette institution statutairement ne peut s'intéresser qu'aux sectes à laquelle n'appartient pas la biologie totale .

- 2) Des interventions dans les médias lorsque la possibilité s'offre. Une récente émission de télévision a permis à une famille victime d'un biologiste total de raconter son drame.
- 3) Une pièce de théâtre fut montée en Belgique sur le thème de la secte Rael et jouée dans plusieurs villes du pays. Un téléfilm français de bonne qualité fut projeté sur les écrans français.
- 4) Créer des associations ciblant telle ou telle pratique. Par exemple, les victimes de la biologie totale ou de la kinésiologie. À l'image des associations de patients souffrant d'une même maladie.
- 5) Et surtout convaincre le ministre de la Santé ou de la Justice de créer un poste consacré à ce problème. Une espèce d'observatoire chargé de mesurer l'ampleur du phénomène en suscitant et en collectant les témoignages des victimes. Témoignages qui seront utilisés comme je l'ai fait ce jour à des fins de sensibilisation cad de prévention.
- 6) Pourquoi pas des campagnes publicitaires comme celles réalisées dans la cadre de la sécurité routière ?

Qui cela intéresse-t-il en définitive? Les victimes et leurs familles, des particuliers qui ne souhaitent pas faire état de leurs drames par peur des représailles, du ridicule, de la douleur liée à des souvenirs pénibles. Ce combat humanitaire doit être assumé par les politiques. Quelles que soient les raisons qui les animent. Pour enrayer la progression des sectes, ne sommes-nous pas obligés d'encourager les religions reconnues ?

Charles Berliner

La biologie totale

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article711>

Par Nadine de Vos - SPS n° 274, octobre 2006

La biologie totale est présentée par ses zéloteurs comme une « médecine nouvelle », une méthode à vocation thérapeutique censée expliquer « le processus de formation des maladies ». Esprit frappeur ? Elle repose sur la spéculation que toutes les affections sont des manifestations physiques . biologiques . de conflits psychiques : le cerveau, menacé par un « surstress », se mettrait off pour assurer sa survie et enverrait un message au soma qui prendrait le relais. Selon cette hypothèse, le concept de mal incurable deviendrait dès lors obsolète, il n'y aurait en fait que des malades inaptes à utiliser leur potentiel de guérison naturel, à savoir : traquer et résoudre le trouble psy, opération qui annulerait ipso facto l'ordre donné au corps par le cerveau. D'entrée de jeu, il est important de préciser que rien de tout ce qui précède n'est le fondement scientifique annoncé par les initiateurs de cette démarche et que les pratiques à visée thérapeutique qui y sont corrélées ne se fondent que sur des affirmations vides, mais non réfutables parce que non vérifiables, qualité qui fait la force de toutes les superstitions et croyances, même les plus délétères. Pratiquement, la thérapie proposée comporte deux étapes principales. La première est supposée « décoder biologiquement la maladie » à l'aide d'une grille interprétative. On ne sait pas précisément de quoi est composée cette grille mais certains sites donnent des exemples. Ainsi, des douleurs au pied seraient signes d'un conflit entre « la direction et le mouvement » pris par l'individu « qui ne sait plus sur quel pied danser ». Les jambes représentent sa « capacité à avancer dans la vie ». Une hanche douloureuse montrerait une « certaine inflexibilité ». Un cancer de la vessie serait affaire de marquage de territoire. Etc. Des « questions pertinentes » sont posées au patient pour essayer d'établir l'histoire de son mal. Afin de mener à bien son « travail de détective », c'est-à-dire tenter de définir quand les symptômes ont été ressentis pour la première fois, de trouver quel « symbole » a généré le trouble, la personne (désignée dans la suite par « BT ») ayant suivi les week-ends de formation en « biologie totale » va, le cas échéant, faire appel à l'hypnose ou à des outils

carrément spécieux. Le patient, pour avoir, éventuellement et entre autres, fait des recherches généalogiques . car le problème peut provenir d'un ancêtre jusqu'à la quatrième génération selon certains BT . est censé découvrir d'où viennent ses symptômes. Ainsi, par exemple, une myopathie trouverait son origine dans le « surstress » d'un ancêtre immobilisé dans une tranchée pendant la Grande Guerre. Une fois que le « bon événement » a été isolé, la guérison est amorcée, dit la doctrine. Comment savoir quel est le « bon événement » ? Eh bien, il paraît que le malade en a l'entière certitude et, en outre, qu'il a la « absolue conviction » d'être sur la bonne voie. Cependant, il est précisé qu'il faut encore déterminer quels actes vont être décisifs pour y parvenir : cela exige évidemment l'aide du BT, cela peut durer longtemps et cela peut même rater. Lorsque le « processus de résolution » est lancé, débute la deuxième partie appelée « phase de rétablissement ». Pendant cette étape, la théorie annonce que des symptômes désagréables peuvent se manifester ; elle avertit en outre que « dans certains cas, la phase de réparation peut s'avérer encore plus dangereuse que la phase de maladie ». À ce stade encore, diverses questions restent en suspens. Comment les symptômes vont-ils disparaître ? De quoi est fait « l'accompagnement professionnel parfois assez long » pas toujours couronné de succès et susceptible de rechutes si on ne se garde pas « en forme » ? Comment comprendre « professionnel » et « se garder en forme » ? Parle-t-on de ces BT formés en quelques stages et séminaires sans aucune base médicale ou psychologique ? Ou bien, une fois établie la source du problème, le BT envoie-t-il son client chez un médecin ? Pour diminuer les risques de rechute et rester en forme, faut-il fidéliser les visites et en ce cas, pendant combien de temps ? Selon la littérature disponible sur le web, on s'aperçoit que dans les cas de récurrence dans les « cinq ans et demi » . c'est précis . cela signifie que le problème n'a pas été résolu et que, « donc », la maladie intervient à nouveau pour soulager le « conflit psychologique ».

Rites et risques

Une jeune femme ayant consulté un BT pour un problème dermatologique confie son expérience. Interrogée à propos de la phase dite « de réparation », elle répète les instructions reçues : après avoir trouvé l'origine du mal, le patient doit l'écrire (ah, les vertus cathartiques de l'écriture !), puis déchirer menu la feuille chargée désormais de toutes les misères (autrefois c'était un bouc qui portait tous les maux) et enterrer les morceaux (le bouc, lui, était chassé dans le désert). Si on n'a pas de jardin, une plante d'appartement fera l'affaire. Mais, a-t-elle ajouté, elle-même n'a pas dû aller jusque là. La seule évocation de l'origine de son problème de peau aurait enclenché le processus de guérison qui, selon ses dires, fut spectaculaire. Le décodage dans ce cas était le suivant : l'individu peu amène qui lui empoisonne la vie au quotidien serait l'hôte indésirable, en chair et en os, responsable du « surstress » et donc, in fine, de la mycose de la dame. Il faut quand même préciser ici que ce genre d'affection demande souvent un traitement médical relativement long, que dans l'occurrence celui-ci était en cours depuis plusieurs semaines et que le BT consulté avait bien recommandé de ne pas l'interrompre. Mais tous les témoignages ne prêtent pas à sourire, comme celui-ci. Des cas dramatiques ont été relatés et, notamment, dans un article . édifiant et alarmant . de Pascale Gruber, in Le Vif-L'Express du 27 juin 2003 [1]. Comme celui de cette femme atteinte d'un cancer du sein qui, sur les conseils d'un généraliste homéopathe BT, a refusé tout traitement classique. Pendant des mois, la patiente a rendu visite à son BT . une ou plusieurs fois par semaine . jusqu'à ce qu'elle soit alarmée par l'apparition de symptômes plus menaçants. À ce moment seulement, le BT lui a conseillé de se faire contrôler. Ou encore, celui d'une petite fille soustraite à la chimiothérapie prescrite pour combattre une tumeur rénale. Ces deux personnes, rattrapées par la médecine seraient à ce jour hors de danger. Mais il y a aussi le triste cas d'une mère de famille belge, décédée d'un cancer. Sur les conseils du BT, elle avait arrêté son traitement. Une plainte a été introduite [2]. Il y en a d'autres. À noter que, selon l'AFP, la première plainte contre Hamer a été déposée en 1996 : une autre femme, était décédée pour avoir suivi les conseils du guérisseur. Charabiadabra. En effet, les BT ne se contentent pas de soigner des bobos. Leurs ambitions vont plus loin et visent les personnes les plus désemparées parce qu'atteintes de grandes maladies comme le sida, le cancer, la sclérose en plaques. Cette dernière, par exemple, vue avec la lorgnette du BT, serait la manifestation d'un conflit

intégrant dévalorisation et déplacement. Comme pour toutes les magies, plus le discours est obscur, sibyllin, hermétique, plus il paraît sérieux aux yeux de certains. Les BT utilisent d'ailleurs d'un charabia pseudo-scientifique creux mais qui peut impressionner les natures crédules et déstabilisées. En plus d'un jargon abstrus, les BT utilisent également des outils à prétentions thérapeutiques, dont la psycho-généalogie, qui va par exemple expliquer vos maux de gorge par le fait qu'un de vos ancêtres a péri sur la guillotine (!), ou la kinésiologie [3], ou encore les tarots qui vous permettront de « voir l'avenir déjà contenu dans le présent ».

Sources écrites

<http://www.biologie-totale.org/>.

http://www.passeportsante.net/fr/Therapies/Guide/Fiche.aspx?doc=biologie_totale_th

<http://osteo.corsaletti.free.fr/>.

<http://www.net.addr.com/eveil/bio.htm>

<http://www.prevensectes.com/hamer.htm> .

http://www.prevensectes.com/hamer_and_co.pdf.

http://griess.st1.at/gsk/fecri/34_conf_franc_BERLINER.htm

http://www.unadfi.com/actualite/themes/methode_hamer.htm.

Dangereuse d'abord, parce qu'il y a manipulation. La personne qui vient consulter un BT montre déjà, de par cette démarche, sa propension à la crédulité, son découragement, son désespoir peut-être devant un mal difficile, voire impossible, à guérir. Profitant de cette situation, le BT . qui fait partie des imposteurs cyniques ou des gogos de première main . vient encore accroître cet état de faiblesse et de fragilité, en faisant croire au patient qu'il est seul responsable (avec ou sans ancêtre) de sa maladie et de sa guérison (ce qui ne doit pas arranger son « surstress » !). En lui faisant gober ensuite que lui, BT, détient le savoir qui permet de guérir, il installe une dépendance dont le malade n'est pas prêt de sortir.

C'est un remake du schéma classique culpabilité-rachat-rédemption tristement célèbre, dans lequel sont inclus les proches et les ancêtres.

Ensuite, comme toute pseudo-médecine, ce système . qui ne semble pas nuisible à première vue, sinon pour le portefeuille . est pernicieux de par la perte de temps que sa mise en application entraîne. Le malade qui, comme cela arrive souvent, va consulter d'emblée un pseudo-thérapeute, peut ainsi retarder l'établissement d'un diagnostic grave et le traitement qui en découle ou ne jamais les connaître. Et pourtant, dans certains cas, quelques mois, quelques semaines même, peuvent être déterminants pour la survie.

En outre, certains BT demandent l'abandon pur et simple des éventuels traitements médicaux en cours, mettant ainsi la santé et parfois la vie des malades directement en péril. Cependant, cette pratique semble avoir été le fait des premiers BT . les fondateurs ! . mais les diverses interdictions, inculpations et condamnations . y compris des peines d'emprisonnement . prononcées à leur égard poussent désormais leurs disciples à davantage de prudence [4].

Puisse cette prudence devenir épidémique et contaminer sans rémission les victimes des charlatans de tout poil !

[1] Voir le Bulletin n° 63 du GEMPPPI sur la kinésiologie qui aborde notre sujet en page 21. <http://www.prevensectes.com/rev0306.htm#27b> : « Le coup de marteau du Dr Hamer », texte intégral de l'article de Pascale Gruber, paru dans Le Vif-L'Express du 27 juin 2003 (le titre de l'article est un jeu de mots purement belge : le mot néerlandais hamer signifie marteau)..

[2] <http://www.prevensectes.com/rev0406.htm#11d> : « L'ère de Sabbah », texte intégral de l'article de Pascale Gruber, paru dans Le Vif-L'Express du 11 juin 2004.

[3] Voir le Bulletin n° 63 du GEMPPPI sur la kinésiologie qui aborde notre sujet en page 21 : <http://www.prevensectes.com/kinesio.pdf>.

[4] L'initiateur de cette « médecine nouvelle », Ryke Geerd Hamer, a fait l'objet de plusieurs condamnations. Voir SPS n° 265 de décembre 2004. En juin 2005, il était encore incarcéré à Fleury-Mérogis. Claude Sabbah, qui a repris et aménagé la « médecine nouvelle germanique » de Hamer pour en faire sa « biologie totale des êtres vivants », se montre beaucoup plus prudent.

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article680>

R revue de presse

CESNUR

Polémique sur les sectes autour d'un congrès à l'université Bordeaux 3
BORDEAUX, 6 juin 2007 (AFP) - L'organisation d'un congrès international sur les "mutations du champ religieux", du 7 au 9 juin à l'université Bordeaux 3, suscite les craintes d'organisations anti-sectes bordelaises qui redoutent une banalisation de certaines mouvances sectaires dans l'enceinte universitaire. "Nous aurions préféré que Bordeaux 3 ne s'associe pas" au Cesnur (centre d'études sur les nouvelles religions), une "institution assez controversée", déplore Me Daniel Picotin, président de l'association Infos-Sectes Aquitaine, qui a entrepris de nombreuses démarches depuis plusieurs mois auprès des autorités et de l'université pour tenter de faire annuler le congrès. Ce congrès annuel du Cesnur est pour la première fois organisé en France et aura pour thème "Mondialisation, immigration et mutations du champ religieux". Selon Me Picotin, le Cesnur, basé à Turin (Italie), "assimile le mouvement sectaire à de nouveaux mouvements religieux et mène un véritable combat (...) contre les associations et les organismes gouvernementaux de défense des victimes de ces mouvements". Lors d'une conférence de presse, il a dénoncé un "flirt de l'université avec le monde des sectes". Certains intervenants sont des "compagnons de route" de mouvements sectaires, mettant en doute "l'objectivité" de leurs positions. "C'est de la pure diffamation", répond Bernadette Rigal-Cellard, l'organisatrice du congrès, qui enseigne dans le Master de philosophie de Bordeaux 3, spécialité "Religions et sociétés". Professeur en civilisation américaine, spécialiste des minorités religieuses nord-américaines, elle dénonce une "inquisition permanente de la part des associations anti-sectes" alors que selon elle le Cesnur et l'Isar, institut américain de recherche sur les religions associé lui aussi au congrès, étudient ces mouvements "de façon aussi neutre que possible". Dénonçant ce "terrorisme intellectuel", elle affirme que la France, par tradition anti-cléricale et anti-américaine et sous l'influence de certains groupes maçonniques, "ne supporte pas l'existence de nouveaux groupes religieux". Pour sa part, le président de l'université, M. Singaravélou, a tenté mardi de calmer les esprits : "J'ai remercié les associations anti-sectes de m'avoir alerté" sur les possibles dérives d'un tel colloque et "je serai extrêmement vigilant à ce qui va se dire", assure-t-il.

Breuss

La méthode Breuss s'invite aux victoires de la musique

WEB, 15 mars 2007, Observatoire Zététique, par Richard Monvoisin [Texte intégral]
Lors des Victoires de la musique 2007, le 10 mars, quelqu'un a forcé le micro d'Agnès Jaoui, qui chantait je ne sais trop quoi. C'est ici : <http://miniurl.org/vRX>. Il est intervenu pour témoigner de façon impromptue, mais touchante, pour témoigner de sa guérison du cancer par des méthodes naturelles, - en l'occurrence la méthode Breuss -, et en clamant qu'on nous ment sur les chiffres du cancer. Il s'est évidemment fait virer, manu militari, par Nagui et ses sbires. Ce mini-piratage, très touchant, est l'occasion de rappeler quelques mises en garde zététiques. oz le 15.03.07 @ 04:52 PM CET

Coaching

Pierre Le Coz, philosophe, juge sévèrement ce phénomène social: «Plutôt qu'une mode, le coaching est une addiction».

LIBERATION : lundi 4 juin 2007. Des coachs de l'amour, maintenant, pour trouver l'âme soeur, régler ses problèmes de couple, «gérer» une rupture, comme il existe des coachs pour ranger sa maison, faire du sport, se sentir mieux dans sa pauvre tête, arrêter de fumer, prendre ses médicaments. Plus un seul domaine de l'existence qui échappe à la déferlante du coaching, ce qui, selon Pierre Le Coz, philosophe, coauteur avec Roland Gori de l'Empire des coachs (Albin Michel, 2006), «annonce le danger de la perte de tout sens critique, par un processus d'infantilisation généralisé des consciences». Une société infantilisée, qui pense en termes de «développement personnel», de «stratégies comportementales» et de capital à faire fructifier, en amour comme ailleurs. Les coachs font recette auprès de cet homme post-moderne dont le propre est d'être déprimé par son insuffisance. Se sentir heureux, à la hauteur dans le privé comme dans le professionnel : promesse de coach. Si l'on n'a pas réussi à séduire, c'est qu'on n'avait pas suffisamment musclé son «estime de soi», qu'on ne s'est pas bien battu. Explications avec Pierre Le Coz sur ces «nouveaux petits maîtres» du conformisme et du contrôle social.

France en action - FEA

M. Fenech (UMP) dénonce la présence de sectes derrière "La France en action"

PARIS, 7 juin 2007 (AFP) - Le député UMP, Georges Fenech, président de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes a dénoncé jeudi auprès de l'AFP "les liens" existant entre le parti "France en action" qui présente 475 candidats aux législatives et des sectes comme la scientologie, les raéliens, Moon ou l'Ordre du temple solaire (OTS). "Je tiens à informer l'opinion et les électeurs des liens existants entre le parti France en action qui présente des candidats dans la quasi totalité des circonscriptions françaises avec des organisations à caractère sectaire tels que l'OTS, le mouvement raélien, la scientologie, la kinésiologie, Moon et Krishna", a déclaré le député du Rhône. M. Fenech affirme que "France en action, dirigée par Jean-Marc Governatori, ancien chef d'entreprise, est l'émanation de plusieurs mouvements sectaires". Il a identifié plusieurs candidats de ce parti qui ne sont que des "faux nez de sectes". Ainsi, à Lille, Thierry Beccourt, président de la Coordination des associations de particuliers pour la liberté de conscience représente, selon lui, la scientologie. M. Fenech, également magistrat, souligne que "ce n'est pas la première fois que les sectes utilisent le financement des partis politiques à l'occasion des élections" rappelant la présence du Parti de la loi naturelle et du Parti ouvrier européen aux présidentielles. Dans les Hauts-de-Seine, le président de "l'omnium des libertés", sorte de syndicats des sectes est le candidat du parti de M. Governatori. L'église de scientologie est représentée en Corrèze par Gérard Gasco, le mouvement raélien dans l'Aube par Lucien Maees, le mouvement Moon dans le Rhône par Mme Aline Adin-Rouveure, l'Ordre du temple solaire dans les Alpes-Maritimes par René Fiorese, assure encore le député. Il indique que le mouvement du Graal est "représenté dans le Nord" et signale le naturopathe toulousain "M. Sauveblane". Pour lui, il s'agit "d'une pompe à fric et d'une manière de s'attaquer à tous ceux qui luttent contre les mouvements sectaires". M. Fenech "émet le vœu que la législation sur le financement des partis soit renforcée pour une plus grande transparence de l'origine et des objectifs poursuivis par ces partis liés à des mouvements sectaires". Les partis dont les candidats obtiennent au moins 1% des suffrages dans 50 circonscriptions recevront en moyenne 1,66 euro par voix.

"La France en action" dément être liée à des sectes

PARIS, 8 juin 2007 (AFP) - Jean-Marc Governatori, président de "la France en action", a indiqué vendredi apporter "un démenti formel aux allégations" du député UMP Georges Fenech, qui a fait état de "lien" entre son parti et différentes sectes. Dans un communiqué,

M. Governatori qualifie d'"odieux mensonges" les accusations de Georges Fenech, président de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes. Il affirme qu'il va "réclamer 10 millions d'euros par voie judiciaire". Georges Fenech a dénoncé jeudi auprès de l'AFP "les liens" existant entre la "France en action" qui présente 475 candidats aux législatives et des sectes comme la scientologie, les raéliens, Moon ou l'Ordre du temple solaire (OTS). Selon lui, plusieurs candidats de ce parti ne sont que des "faux nez de sectes", qui "utilisent" les élections pour se financer.

Hinn Benny

Texte d'Introduction à la pétition des Évangéliques contre la venue du télévangéliste US Benny Hinn

Ce portail se présente comme celui des "Églises Évangéliques Baptistes Indépendantes" qui dénoncent ici un évangéliste américain, Benny Hinn, annoncé en France :

« Pétition contre un escroc de la foi, Contre la venue de Benny Hinn en France en novembre 2007. Le télévangéliste Benny Hinn doit venir à Paris en novembre 2007. Cet homme, qui se fait passer pour un pasteur évangélique, a beaucoup d'influence dans le monde à travers la télévision et ses rallyes gigantesques. Son ministère brasse des millions de dollars et Benny Hinn parcourt le monde pour soi-disant guérir les gens et les subjugué par le Saint-Esprit. Par cette pétition, nous, membres d'églises et pasteurs protestants et évangéliques signataires, désavouons Benny Hinn en tant que chrétien protestant évangélique à cause de ses enseignements hérétiques, et dénonçons son ministère comme étant fondé sur le mensonge et la manipulation des foules. *Signez la pétition.*

Fausse guérison. À travers deux reportages (dont le dernier date du 6 mars 2005), la chaîne américaine NBC a demandé à Benny Hinn de fournir la confirmation de 56 cas de guérison dont il se vantait dans des vidéos consacrées à l'une de ses campagnes aux États-Unis. Les conseillers de Hinn apportèrent des références pour 5 cas seulement qu'ils décrivent comme "des miracles irréfutables et médicalement prouvés". Quand l'équipe de Dateline fit une recherche sur ces 5 cas, elle découvrit qu'un seul pouvait fournir un dossier médical, et encore, le médecin soupçonnait cette femme de ne jamais avoir eu la maladie de Lou Gehring dont elle croyait avoir été guérie. (Charisma Online, Feb. 20, 2003 ; Friday Church News Notes, February 28, 2003). Depuis plus de vingt ans qu'il exerce, proclamant des guérisons miraculeuses du Sida, du cancer, de la sclérose en plaques, et même des résurrections, Benny Hinn n'a jamais pu apporter la preuve formelle d'aucune guérison !

Au contraire, les journalistes ont recensé de nombreux cas de mort chez des individus qui croyaient avoir été guéris. Encore pire est le cas de ces malades africains qui, pour assister à la croisade miraculeuse de Benny Hinn tenue à Nairobi au Kenya en 2000, ont quitté leur hôpital et sont morts dans la foule. Parmi eux, un bébé de quatre mois et une fille de trois ans. (source Reuters 3 Mai 2000) **Les fausses prophéties.** Benny Hinn a prophétisé que Fidel Castro mourrait en 1990 (Orlando Christian Center, 31 déc. 1989) ; que Dieu détruirait la communauté homosexuelle de San Francisco dans les années 1994-95 (idem.) ; que Jésus allait apparaître dans plusieurs églises et en particulier dans ses réunions à Nairobi (chaîne TBN, 2 avril 2000) ; que les Syriens en la personne de Hafez El Assad signeraient un traité de paix avec les israéliens (idem.). Aucune de ces prophéties énoncées publiquement par Benny Hinn au nom du Saint-Esprit ne s'est réalisée.

Mouvement du Graal

Une adepte de secte tchèque recherchée par la police localisée à Copenhague

PRAGUE, 16 juin 2007 (AFP) - Une adepte de secte recherchée par la police tchèque depuis plusieurs semaines dans le cadre d'une affaire de maltraitance d'un enfant, a été localisée vendredi à Copenhague, rapportent dans la soirée les médias tchèques. Barbora Skrlova, 32 ans, destinée selon la presse à devenir la déesse d'une secte dont son père serait le chef, se cache depuis un mois dans la capitale danoise, écrit le site

www.lidovsky.cz. La jeune femme tentait longtemps d'endosser l'identité de divine enfant de 13 ans, "Anna", dans le cadre d'une mise en scène compliquée inventée par sa famille, adepte d'une secte issue du "Mouvement de Graal". L'affaire fait la une de la presse tchèque depuis la découverte début mai du petit Ondrej, dont "Anna" devait être la soeur, nu, pieds et poings liés, dans un réduit obscur de la maison de sa mère à Kurim (est). Celle-ci, une étudiante en pédagogie âgée de 30 ans, a été aussitôt incarcérée, tout comme sa soeur, qui était au courant des traitements cruels infligés pendant plusieurs mois à ce garçon de huit ans. Selon la presse, l'enquête a révélé que les deux soeurs appartenaient à la secte qui préconise la soumission totale par le biais d'épreuves physiques. Accompagnée de son père, Barbora Skrlova s'est présentée à l'ambassade tchèque à Copenhague, pour demander la délivrance de passeport, a indiqué à Prague le ministère des Affaires étrangères. "Je n'ai jamais eu de problèmes avec mes deux vies, celles d'+Anna+ et celle de +Barbora+", affirme Barbora Skrlova, d'une voix qui ressemble bien à celle d'une enfant, dans un bref entretien disponible sur www.lidovsky.cz, site internet de l'un des principaux quotidiens tchèques, Lidove Noviny. Elle ajoute qu'elle ne compte pas pour l'instant regagner son pays. Selon la presse, le groupe de Kurim serait une branche dissidente du "Mouvement de Graal". Présent dans une vingtaine de pays, le mouvement qui compte actuellement plus de 9.000 adeptes a été fondé en 1924 à partir des thèses ésotériques d'un Allemand nommé Oskar Ernst Bernhart, alias "Abd Ru Shin".

Satanisme et néo druidisme

Profanation de cimetières: trois mois ferme pour deux adeptes de Satan

REIMS, 7 juin 2007 (AFP) - Deux hommes âgés de 32 et 24 ans, adeptes de cultes sataniques, ont été condamnés à douze mois de prison dont neuf avec sursis pour la dégradation de trois cimetières dans la Marne fin avril début mai. Les deux jeunes gens, placés sous mandat de dépôt depuis leur interpellation début mai, ont été en outre condamnés à trois ans de mise à l'épreuve mercredi devant le tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne. Frigoriste et peintre en bâtiments, ils étaient poursuivis pour des actes de vandalisme (bris de plaques funéraires, inscription cabalistiques sur les tombes...) dans deux cimetières à Mesnil-sur-Oger et celui d'Hautvillers. Le parquet avait requis 18 mois dont 12 avec sursis. Cinq familles de défunts s'étaient portées parties civiles.

Profanations dans le Finistère: des adeptes des "cultes païens anciens"

BREST, 25 juin 2007 (AFP) - Trois hommes écroués dimanche dans le cadre de l'enquête sur des destructions d'édifices religieux dans le Finistère se sont présentés comme des défenseurs des "cultes païens anciens" et des adeptes de la musique rock "black metal", a indiqué la procureure de Quimper. En s'en prenant à des chapelles ou des calvaires, ces hommes voulaient montrer leur hostilité "à la toute puissante religion chrétienne qui a fait disparaître les cultes païens plus anciens". Agés de 21 et 22 ans et résidant dans le sud du Finistère, les suspects ont été mis en examen pour "destruction en bande organisée par incendie, et dégradations ainsi que destruction de biens d'utilité publique". Lors de leur garde à vue, ils ont reconnu "dans leur ensemble" les faits qui leur étaient reprochés, notamment l'incendie qui a ravagé le 16 juin une chapelle du XVIe siècle à Loqueffret. La signature "TABM" ("True Armorik Black Metal") a été retrouvée sur les lieux ainsi que sur les sites de huit autres chapelles et calvaires victimes de dégradations depuis le 8 mai. Les trois hommes étaient "soucieux d'une hégémonie de la chrétienté sur le paganisme, une culture plus ancienne", a indiqué la procureure, soulignant qu'ils "se sont défendus de toute influence aryennes ou national socialiste" ou sataniste. Il s'agit d'un groupe isolé qui estime "anormal" que "les mégalithes ne sont pas aussi dignes d'intérêt que les calvaires et les chapelles", selon elle. Deux d'entre-eux, sans emploi, avaient des antécédents judiciaires "tout à fait minimes". De nouvelles interpellations pourraient avoir lieu dans les prochaines heures.

Sophia-analyse

Institut de Sophia Analyse est une association de malfaiteurs

BRUXELLES 10/05/07 (BELGA). Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné jeudi Dominique Lippens, 51 ans, à 14 mois de prison, dont 10 fermes, et à une amende 19.250 euros, Luis Aquino Benitez (61 ans), son mari, à 1 an de prison, dont mois fermes et à 11.000 euros d'amende et Benoît De Coster, 58 ans, à 14 mois de prison avec sursis et à 19.250 euros d'amende. Les principaux animateurs de l'Institut de Sophia-Analyse de Bruxelles ont ainsi été reconnus coupables de participation à une association de malfaiteurs, de faux et de détournements. En fait, Lippens et De Coster sont les seuls coupables du détournement à leur profit de quelque 1,34 million d'euros. Les faits se sont déroulés entre le 09/03/90 et le 29/03/2004. L'Institut, sis initialement rue Franklin, à Bruxelles-Ville, proposait des psychothérapies payantes et dispensait des cours - avec minervals pour les étudiants -, selon les principes de la "Sophia Analyse". Les prévenus n'ont que cette seule formation dans le domaine psychologique ou psychanalytique. L'objet social de cette ASBL est de développer la recherche "dans le domaine des psychothérapies et de l'anthropologie existentielle" et de former des psychothérapeutes. Luis Aquino Benitez s'était fait inscrire comme "homme de ménage", lorsqu'il s'est installé en Belgique. Selon lui, il est le garant, dans notre pays, de la conduite du courant philosophique Sophia Analyse. Pendant le procès proprement dit, ce prévenu avait avoué à la présidente Annick Baudri qui l'interrogeait qu'il n'avait qu'un diplôme d'études secondaires. Après avoir commencé à étudier la philosophie à l'université, il dit avoir été formé à la Sophia Analyse à Rome par son fondateur, Antonio Mercurio. Leurs excellents rapports ont conduit ce dernier à déléguer Aquino Benitez, d'origine paraguayenne, à la direction de l'Institut à Genève, à Paris et à Bruxelles. Plusieurs membres de l'Institut se sont sentis dans une dépendance complète par rapport aux principaux animateurs de la Sophia Analyse, l'enseignement n'étant dispensé que pour ceux qui avaient suivi au moins 2 ans de psychothérapie. A l'audience, Aquino Benitez avait indiqué qu'il n'était pas nécessaire de rappeler à quel point les transferts sont importants entre un patient et son psychanalyste. Dominique Lippens, kinésithérapeute de formation, avait expliqué qu'elle s'occupait de la "gestion affective de l'association", soulignant que beaucoup de patients étaient en dépression quand ils arrivaient à l'Institut. Benoît De Coster avait concédé, pour sa part, qu'il avait agi avec beaucoup de légèreté dans la gestion administrative de l'ASBL, mais avait contesté toute malversation financière. "Beaucoup d'opérations se faisaient de la main à la main. Le principe général était la confiance", avait insisté ce troisième prévenu. Lippens et De Coster se voient confisquer 127.000 euros sur leur patrimoine.

La Sophia-analyse. Créée par Antonio Mercurio, la Sophia-analyse est issue de la psychanalyse et intègre la dimension existentielle, philosophique et anthropologique. Elle se réfère notamment aux concepts issus de l'École anglaise (M. Klein et Winnicott). Elle s'est surtout développée en Italie ainsi qu'en Belgique (avec spécialisation en thérapie de couple). L'ensemble des instituts européens ont créé la Sophia University of Rome (SUR) qui organise régulièrement des colloques. L'institut de Sophia-analyse de Paris a été fondé en 1986. Il est dirigé par Hervé Etienne

Témoins de Jéhovah

Le frère d'un témoin de Jéhovah est «mort pour rien». Presse Canadienne, 02 juin 2007 <http://www.cyberpresse.ca>. Montréal. Un ancien témoin de Jéhovah dont le frère est mort après avoir refusé une transfusion sanguine a recueilli l'appui de 5000 personnes afin que les gouvernements légifèrent pour autoriser les médecins à intervenir sans égard aux croyances religieuses du patient. Jonathan Lavoie est d'avis que son frère Jean-Claude, âgé de 26 ans, est mort pour rien en décembre dernier. Il était traité pour une tumeur intestinale et avait refusé qu'on lui administre une transfusion parce qu'il était témoin de Jéhovah. Pour M. Lavoie, les adultes devraient être soumis aux mêmes règles judiciaires que les enfants avant de pouvoir refuser un traitement médical en se fondant seulement sur des croyances religieuses.

Colloque national

Principes d'assujettissement et d'influence par des mécanismes mentaux

Manipulation mentale : approches thérapeutique et éthique

samedi 6 octobre 2007 à partir de 9h00

Lieu : Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital adultes de La Timone
264, rue St Pierre 13005 Marseille - (www.medethique.com)

Nous assistons actuellement à une forte contestation (heureusement minoritaire) des fondements scientifiques de la médecine au profit du tout psychologique, confinant même souvent avec le tout spirituel. Les conséquences sont parfois graves : rejet de la médecine classique, problèmes psychologiques induits par une forme d'autoritarisme de thérapeutes sectaires

9h00 - Etat des lieux au chevet des malades. Observations et expérience d'Eric Dudoit, Unité de Soins et de Recherches sur l'Esprit, psychologue clinicien dans le service d'oncologie du Pr. Favre, hôpital de La Timone, Marseille.

10h30 - L'Ambition de l'irréversible par l'emprise sectaire. Pr Michel Monroy. Psychiatre. Membre conseil d'orientation de la Miviludes.

11h15 - Médecines psychosomatiques, les limites de l'acceptable dans les secteurs de la santé publique et privée. Françoise Chalmeau, membre de la Mission Interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), conseillère en matière de santé.

12h00 - La soumission librement consentie. Jean Léon Beauvois. Professeur à l'université de Nice, Co-auteur avec V. R.V. Joule de plusieurs ouvrages dont : « La soumission librement consentie » - 12h45 à 14h15 - Coupure repas

14h30. Psychothérapies sectaires et soumission librement consentie : comment s'en sortir ? Jean Luc Swertvaegher. Psychologue clinicien, chercheur au Centre Georges Devereux, U. Paris 8, co-auteur avec le Pr. Tobie Nathan de "Sortir d'une secte", Les Empêcheurs de Penser en Rond, 2003.

15h30 - Quel choix et quels repères pour prévenir le risque psychosectaire ? Martine Maurer, Psychologue, auteur de « Comment choisir son psychothérapeute ? » Hommes et perspectives 2001

16h15 - Pratiques addictives.(thème non définitif) Philippe Jean Parquet. Psychiatre, membre du conseil d'orientation de la Miviludes

17h15 - La servitude : une addiction à l'Autre ? Roland Gori, Psychanalyste, Professeur de Psychopathologie clinique à l'Université d'Aix-Marseille I, a récemment publié, La Santé totalitaire Essai sur la médicalisation de l'existence (avec MJ Del Volgo, 2005, Denoël) et L'Empire des coachs Une nouvelle forme de contrôle social (avec P. Le Coz, 2006, Albin Michel).

18h00 - Influences ou manipulations mentales : quelles sont les limites ? Conclusion philosophique. Pierre Le Coz, philosophe, Maître de conférences à la fac de médecine de Marseille

Pour participer à cette rencontre, il suffit de s'inscrire auprès de l'organisateur : GEMPPPI BP 30095 - 13192 Marseille cedex 20 - Tel/Fax : 04 91 08 72 22 ou 06 76 01 94 95 (Dans la limite des places disponibles) -

gemppi@wanadoo.fr Partenariats : Espace Ethique Méditerranéen et CEREM

